

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 26 NOVEMBRE 2018

Objet

**Animation des
accueils
périscolaires
dans les écoles
maternelles et
élémentaires/ani
mation et
surveillance de
la pause
méridienne dans
les écoles
élémentaires.
Convention
pluriannuelle
d'objectifs dans
le cadre du
Service Social
d'Intérêt général
(SIEG).
Approbation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 20 novembre 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Étaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme BONNAL,
M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, Mme HERMENT, M. VERBOIS,
M. ROBERT, Mme FEURTET, M. HADON, M. DROILLARD**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. IGLESIAS à M. DANDY - Mme MILLORIT à Mme GRANJEON -
Mme LAQUIEZE à M. BAGILET - Mme LOUKOMBO SENGÀ à Mme
BONNAL -M. RAIMI à M. NAFFRICHOUX - Mme LARUE à M.
CAVALIERE - M. LERAUT à C. LACUEY -M. BOURIGAULT à M.
PUYOBRAU - M. CALT à M. VERBOIS -Mme VELU à M. ROBERT**

Absents :

M. BELLOC -Mme RONNE

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

Mme Gaëlle LARUE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 24 septembre 2018, le Conseil Municipal a qualifié l'animation des accueils périscolaires de Service d'Intérêt Economique Général, a validé le recours à la procédure du mandatement sous forme d'une convention pluriannuelle d'objectifs et a autorisé le maire à lancer une consultation sous la forme d'un appel à projets incluant l'encadrement de la pause méridienne dans les écoles élémentaires.

Dans le cadre de cet appel à projet, une publicité a été publiée dans le BOAMP, trois candidats ont retiré le dossier (UFCV, l'association Léo Lagrange et l'Association Départementale des FRANCAS de Gironde), seule l'association des Francas de Gironde a confirmé sa candidature en déposant une offre.

La commission ad hoc réunie le 12 novembre 2018 a émis un avis favorable sur l'offre proposée par l'association départementale des Francas de Gironde.

Des négociations ont été engagées notamment sur la fixation définitive du budget prévisionnel 2019.

En conséquence, le Conseil municipal est appelé à valider le contenu de la convention pluriannuelle d'objectifs et à approuver le budget prévisionnel associé concernant le (SIEG) « Animation des accueils périscolaires et animation et surveillance de la pause méridienne dans les écoles élémentaires »

Vu la délibération n° 180924-12 du Conseil Municipal du 24 septembre 2018 ;
Vu la convention Pluriannuelle d'objectifs pour la mise en place d'un service SIEG animation des accueils périscolaires animation et surveillance de la pause méridienne dans les écoles élémentaires ;
Vu l'avis de la Commission Ad hoc réunie le 12 novembre 2018 ;
Vu l'avis de la Commission Education réunie en date du 13 novembre 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le contenu de la convention pluriannuelle d'objectifs pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 avec l'association départementale des Francas de Gironde.

APPROUVE le budget prévisionnel pour les missions définies dans cette convention soit : 678 083,99 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et tous les avenants y afférents.

DIT que les crédits seront inscrits à l'article 6288 du budget de la commune.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 28 NOVEMBRE 2018

Le Maire,



Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	
Abstention :	